

Plus de peur que de mal, Tango a colmaté la faille

LUXEMBOURG - Si la faille dans le système de sécurité chez Tango est pointée du doigt, l'opérateur semble avoir fait ce qu'il fallait.

Lundi après-midi, une faille dans le système de sécurité chez l'opérateur de téléphonie Tango est signalée à la Commission nationale pour la protection des données (CNPD). C'est l'association Chaos Computer Club qui donne l'alerte. Ses membres sont «des férus d'informatique qui ont la patience de déjouer les systèmes de sécurité sans intention frauduleuse», explique Gérard Lommel, le président de la CNPD, contacté par lessentiel.lu

Les services techniques de la Commission constatent alors qu'il suffit de «deux, trois astuces pour se frayer un accès et consulter les données des abonnés», précise M. Lommel. «Le système comportait un niveau de sécurité insuffisant. Il était possible de passer des fichiers d'un client à un autre, et ainsi de suite. Si on entre dans une maison par la porte d'entrée, il est possible de se promener d'une pièce à l'autre».

«Les abonnés doivent avoir confiance»

Aussi, la CNPD demande des explications à la direction de Tango qui lui sont fournies mardi. Le problème vient du système de facturation en ligne (web-billing). Tango tient à préciser que pour pénétrer dans le système, il fallait déjà disposer d'un identifiant et d'un mot de passe corrects.

La Commission estime qu'il s'agit d'une négligence. Nous allons prononcer une sanction administrative de principe. Au vu du degré de sensibilité des données (numéros de téléphone, codes PIN...), on ne peut accepter une telle faille», déclare M. Lommel. «Nos moyens de contrôle sont limités tant du point de vue humain que technique. La réactivité de l'association CCC nous a permis d'exercer nos prérogatives dans le souci de protéger les clients et de rendre attentif l'opérateur. Il est important que les abonnés aient pleine confiance dans le système».

Après avoir reçu des informations plus détaillées de la part de l'opérateur, Gérard Lommel tempérait son propos mercredi soir: «Nous avons pris connaissance d'un rapport détaillé sur cette faille et au final, nous sommes satisfaits de la rapidité et de la transparence avec lesquelles Tango a réagi. Seule une douzaine de comptes aurait été piratée et c'est sans doute grâce à la réactivité de l'opérateur que les dégâts ont été moindres. Si nous restons vigilant, nous saluons toutefois les efforts de Tango pour améliorer leur système». Et d'ajouter «Tango nous a promis de rester en vigilance maximum».

Julie Joffres lessentiel.lu



Gérard Lommel, président de la Commission nationale pour la protection des données salue toutefois la rapidité et la transparence avec lesquelles Tango a réagi. (DR)

Avec la transposition des directives du «paquet» Télécom dans la législation luxembourgeoise, le contrôle de la CNPD sera renforcé. Elle pourra contrôler les listes de failles et lacunes des systèmes de sécurité des opérateurs et appliquer davantage de sanctions.